

Des nouvelles d'ECOPLA France

Le 22 avril 2016

La reprise en Scop : « notre entreprise le vaut bien ! »



Alpine Aluminium (Cran Gevrier - 80 salariés), SET (St Jeoire - 46 salariés) : placées en redressement judiciaire, ces 2 entreprises ont pu renaître de leurs cendres grâce à la mobilisation de leurs salariés et repartir en Scop. Derrière ces belles histoires, se cachent entre 2 et 5 mois de mobilisation sans faille des salariés :

un travail acharné et une course contre la montre, menés de front avec l'Union régionale des Scop, pour monter un dossier de reprise solide et permettre à leur entreprise de repartir sur de bons rails.

La course contre la montre des salariés d'ECOPLA

Ce combat, c'est celui que mènent actuellement les salariés de l'entreprise ECOPLA à St Vincent de Mercuze. La situation de l'entreprise était tellement dégradée au moment du dépôt de bilan en mars que le Tribunal a été obligé de faire une conversion du redressement judiciaire en liquidation. Il faut dire que l'actionnaire sino-australien propriétaire d'ECOPLA a laissé l'entreprise dans un triste état : depuis 2012, le chiffre d'affaires d'ECOPLA s'est écroulé et l'entreprise n'a plus ni stock de matières premières, ni stock de produits finis.

Face à cette nouvelle, un collectif d'une trentaine de salariés reste mobilisé et convaincu du potentiel économique de son entreprise. Une conviction que partage l'équipe de l'Union régionale des Scop qui se coordonne pour les aider à reprendre les rênes de leur entreprise et à sauvegarder un savoir-faire unique en France.

Les dessous d'une reprise en Scop

« Nous faisons un point téléphonique quotidien sur l'avancement de leur projet » explique Meryem Yilmaz, Responsable création-reprise de l'Union régionale des Scop. « Avec l'équipe des salariés, nous menons une vraie réflexion sur le redimensionnement et la stratégie d'ECOPLA et travaillons à réunir les financements nécessaires. Car si la reprise fonctionne, nous voulons lui assurer de retrouver la place qu'elle avait sur le marché ». Concrètement, cela se traduit par « des groupes de travail constitués pour travailler le business plan, le budget prévisionnel, la future organisation industrielle et les différentes améliorations qui peuvent être envisagées pour pérenniser l'avenir de la Scop », précise Christophe Chevalier.

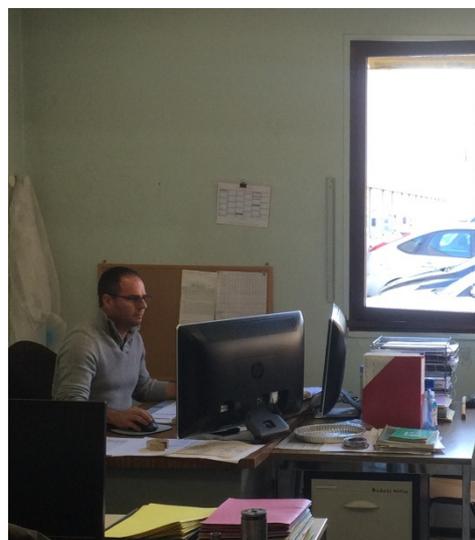
Aujourd'hui, une première étape de diagnostic est franchie : les conditions sont réunies pour redémarrer. « Nous nous apprêtons aujourd'hui à faire valider notre projet de reprise par nos clients » explique Karine Salaün, Commerciale pour ECOPLA. « Ça s'appelle un tour de France. Notre message est clair : notre entreprise n'a pas mis la clé sous la porte. Demain, vous pourrez travailler avec ECOPLA, ses salariés et leur savoir-faire comme avant ».

La reprise en Scop : « notre entreprise le vaut bien ! »

Photos : avril 2016



Groupe de travail



Réunion d'information Scop à la mairie du Touvet

Et dans les tuyaux d'ECOPLA :

- ✓ Lancement d'une campagne de financement participatif sur la plateforme Ulule.
- ✓ Montage de l'association « les amis d'Ecopla » en cours de finalisation : les.amis.decopla@gmail.com
- ✓ Visite de la compagnie Alpine d'Aluminium



AGF SCOP ENTREPRISES

Pôle Coopératif Woopa – 10 av des Canuts – 69120 Vaulx-En-Velin – tél. 04 78 53 08 06 – fax 04 72 34 88 46 – rhone.alpes@scop.org
Association loi 1901 – SIRET 333 320 653 00046 – APE 7022 Z – membre de la CGSCOP

www.les-scop-rhonealpes.coop



AUVERGNE – Rhône-Alpes*
*Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat

L'action de promotion et d'accompagnement de la reprise d'entreprise par les salariés menée par AGF SCOP ENTREPRISES est co-financée par l'Union Européenne et le Conseil Régional Rhône-Alpes. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.